



LE GEO MIX

Chape allégée à base de verre expansé,
pour sols intérieurs et extérieurs



Sols intérieurs/
extérieurs



En sac



Manuelle

Composition

LE GEO MIX est un produit pré-mélangé sec composé de liants particuliers, sables classés, inertes légers de verre expansé et d'additifs spécifiques pour améliorer la mise en œuvre.

Conditionnement

- Sacs spéciaux résistants à l'humidité d'env. 25 kg

Domaine d'utilisation

LE GEO MIX est une chape allégée utilisée comme sous-couche dans des locaux intérieurs pour des sols en bois, vinyle, linoléum, moquettes et carrelages en céramique, pierre, dès lors qu'on veut utiliser des matériaux qui ne pèsent pas excessivement en termes de poids sur la structure.

Préparation du support

Les supports doivent être parfaitement propres et dépoussiérés.

a) Chape adhérente : prédisposer, le long des parois périphériques et des éléments hors sol, une bande compressible d'une épaisseur de 0,7-1 cm et appliquer au pinceau une barbotine d'accrochage pour favoriser l'adhérence ; cette barbotine est obtenue en gâchant du ciment Portland avec du latex AG 15, dilué avec de l'eau propre selon le rapport 1:3.

Effectuer la mise en œuvre de la chape selon la technique du « frais sur frais ». En cas de chapes adhérentes il faut atteindre une épaisseur minimum de 3,5 cm en s'assurant que la sous-couche soit sèche et solide.

b) Chape désolidarisée : prédisposer, tout le long des parois et autour des éléments verticaux, une bande compressible d'une épaisseur de 0,7 à 1 cm ; couvrir toute la surface avec des films en polyéthylène (épaisseur minimale 0,2 mm), carton goudronné etc. afin de former une barrière contre la vapeur d'eau, en assurant un recouvrement des lés de 25 cm minimum.

Poser la chape en veillant à l'armer au droit des irrégularités de surface éventuelles avec un fin treillis métallique à mailles hexagonales. En cas de chapes désolidarisées il faut atteindre une épaisseur minimum de 5 cm. En cas d'application sur des isolants acoustiques l'épaisseur à utiliser doit être augmentée en fonction de l'épaisseur de la couche de matériau compressible, dans tous les cas il doit être d'au moins 6 cm.

Aussi bien en cas de chapes adhérentes que de chapes désolidarisées il est conseillé d'appliquer un treillis électro-soudé à la moitié de l'épaisseur de la chape environ.

Mise en œuvre

Gâcher le contenu de chaque sac de 25 kg de LEGEO MIX avec environ 3,5-4 litres d'eau propre et mélanger dans une bétonnière ou avec un malaxeur horizontal de type FASSA MEC 30 jusqu'à l'obtention d'une consistance « terre humide ». La chape, convenablement compactée, est nivelée jusqu'au niveau voulu puis lissée à la taloche de plastique lisse ou avec une machine à disque rotatif lisse. Le compactage du matériau doit être effectué avec beaucoup de soin à l'aide d'outils spéciaux : l'obtention des caractéristiques mécaniques dépend en effet du degré de compactage du produit. En cas de grandes épaisseurs le compactage doit être effectué de façon continue pour éviter des phénomènes de « brûlure » partielle dans les couches intermédiaires du produit étant donné la faible quantité d'eau utilisée. La surface en résultant doit être homogène, sans présenter de parties peu cohésives.

Il faut prévoir des joints de fractionnement dans la chape si on a des surfaces irrégulières (par ex en L) ou avec une rapport longueur/largeur supérieur à 3, et dans tous les cas avec une surface égale à 25 m² maxi.



Recommandations

- Le produit frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide. Normalement une température de +5 °C est conseillée comme valeur minimale pour l'application et pour un bon durcissement du produit. Par températures inférieures la prise serait excessivement retardée et en dessous de 0 °C le produit encore frais ou pas durci serait exposé à l'action de désagrégation du gel.
 - Éviter la pose de LEGEO MIX à une température supérieure à +30 °C.
 - Empêcher les courants d'air et l'exposition solaire directe pendant les premières heures après la mise en œuvre.
 - Dans les reprises de chape, insérer toujours un treillis électrosoudé ou des armatures à béton.
 - Pour l'application de LEGEO MIX sur des isolants acoustiques, il est nécessaire de dimensionner l'épaisseur de la chape en fonction de la compressibilité et de l'épaisseur de l'isolant utilisé.
 - Poser les sols en bois, les sols résilients et similaires uniquement après avoir vérifié à l'aide d'un hygromètre à carbure que l'humidité résiduelle de la chape est inférieure à 3 %.
 - Poser les carrelages en utilisant un adhésif à bonne élasticité comme AZ 59 FLEX ou en alternative AD 8 gâché avec LATEX DE 80.
 - Pour des chapes désolidarisées en présence de remontées d'humidité il faut intercaler un écran pare-vapeur adapté.
- LEGEO MIX doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.**

Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date marquée sur le sac.

Qualité

LEGEO MIX est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Masse volumique de la poudre	env. 850 kg/m ³
pH	alcalin
Épaisseur minimale d'application	adhérente : 3,5 cm
	désolidarisée : 5 cm
Eau de gâchage	3,8 à 4,3 litres
Rendement	1 sac tous les 2m ² env. par cm d'épaisseur, correspondant à environ 12 kg/m ² par cm d'épaisseur
Masse volumique du produit durci	env. 1.200 kg/m ³
Durée d'utilisation	env. 60 minutes
Temps de séchage indicatif en laboratoire en conditions normales pour une chape de 4 cm d'épaisseur (3,3 % d'humidité résiduelle)	Environ 1 semaine par cm d'épaisseur pour des sols en bois ou linoléum ou analogues : les temps peuvent varier en fonction de la température et de l'humidité d'application et de durcissement C'est pourquoi il faut vérifier l'humidité à l'aide d'une bombe à carbure avant la pose des revêtements (carrelage, bois ou autre).
Délai avant recouvrement :	1) Sols céramique : env. 10 jours
	2) Sols en bois ou résilients : obligation de vérifier l'humidité de la chape à l'aide d'une bombe à carbure avant la pose du revêtement, qui doit être inférieur à 3 %
Coefficient de conductivité thermique (EN 12524)	$\lambda = 0,35 \text{ W/m}\cdot\text{K}$ (valeur tabulée)
Résistance à la flexion après 28 jours	env. 3,5 N/mm ²
Résistance à la compression après 28 jours (EN 13318) (*)	env. 15 N/mm ²
Module d'élasticité après 28 jours	env. 13.000 N/mm ²
Circulation piétonne	env. 24 heures en conditions normales de température et humidité
Conforme à la Norme EN 13813	CT-C12-F3
(*) Les résistances mécaniques sont obtenues en gâchant le matériau avec l'eau nécessaire jusqu'à obtention d'une consistance « terre humide », et par compactage mécanique au moyen d'un marteau des différentes couches de matériau sur des prismes 4x3x16 cm. Les résistances mécaniques obtenues sur le chantier dépendent du degré de compactage réel du matériau.	

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.